

## Annexe Abrégée

Désignation de la société : SARL 2CS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 669 043 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 69 976 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Méthodes comptables appliquées

#### Amortissements des immobilisations corporelles :

- Amortissement linéaire
- Amortissement dégressif fiscal
- Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

#### Evaluation des stocks :

- Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)
- Premier entré, premier sorti (PEPS-FIFO)

Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

## Annexe Abrégée

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute l'ouverture d l'exercice	+ Augmentatio	- Diminution	Valeur brute la clôture de l'exercice
Fonds commercial	15 245			15 245
Autres immobilisations incorporelles	44 390	3 547		47 937
<b>Immobilisations incorporelles (I)</b>	<b>59 635</b>	<b>3 547</b>		<b>63 181</b>
Installations techniques matériels et outillages industriels	64 111	1 547	18 990	46 668
Installations générales agencements divers	14 500			14 500
Matériel de transport	84 810			84 810
Autres immobilisations corporelles	69 621	6 286	5 624	70 283
<b>Immobilisations corporelles (II)</b>	<b>233 042</b>	<b>7 833</b>	<b>24 614</b>	<b>216 260</b>
<b>Immobilisations financières (III)</b>	<b>6 549</b>			<b>6 549</b>
<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>299 226</b>	<b>11 379</b>	<b>24 614</b>	<b>285 990</b>

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	15 244
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>15 245</b>

## Annexe Abrégée

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentatio	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	1 à 2 ans	19 939	9 198		29 137
<b>Total immobilisations incorporelle</b>		<b>19 939</b>	<b>9 198</b>		<b>29 137</b>
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériels et outill industriels	5 à 10 ans	32 356	8 235	18 990	21 601
Installations générales agencements div	10 ans	11 956	1 325		13 281
Matériel de transport	4 à 5 ans	69 045	6 998		76 043
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	61 019	6 410	5 624	61 805
<b>Total immobilisations corporelles</b>		<b>174 375</b>	<b>22 968</b>	<b>24 614</b>	<b>172 729</b>
<b>Total général (I + II)</b>		<b>194 314</b>	<b>32 166</b>	<b>24 614</b>	<b>201 866</b>

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	6 549		6 549
Créances de l'actif circulant	418 505	418 505	
Charges constatées d'avance	4 181	4 181	

## Annexe Abrégée

### Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	17 129
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>17 129</b>

### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	4 181
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>4 181</b>

### Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au pl	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	32 545	13 320	19 224	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 734	48 734		
Autres dettes	254 695	254 695		
Produits constatés d'avance				

## Annexe Abrégée

### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 107
Dettes fiscales et sociales	80 742
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 233
<b>Total</b>	<b>87 162</b>

### Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 12 700,00 euros décomposé en 1 270 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 270	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 270	10,00

## Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>ACTIF</b>				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	47 937	29 137	18 800	24 451
Fonds commercial	15 245		15 245	15 245
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	46 668	21 601	25 067	31 755
Autres immobilisations corporelles	169 592	151 129	18 463	26 911
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 549		6 549	6 549
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>285 990</b>	<b>201 866</b>	<b>84 125</b>	<b>104 911</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	46 870		46 870	34 621
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	328 629	11 029	317 601	258 709
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	390		390	176
Etat, Impôts sur les bénéfices	750		750	2 523
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	6 906		6 906	8 221
Autres créances	81 830		81 830	89 237
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur comman	520		520	834
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	125 872		125 872	95 379
Charges constatées d'avance	4 181		4 181	4 564
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>595 947</b>	<b>11 029</b>	<b>584 919</b>	<b>494 264</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>881 938</b>	<b>212 894</b>	<b>669 043</b>	<b>599 175</b>

## Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	12 700	12 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	10 245	10 245
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 270	1 270
Réserves statutaires ou contractuelles	452	452
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	238 427	314 401
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>69 976</b>	<b>-75 974</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>333 070</b>	<b>263 094</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<b>Emprunts</b>	<b>32 465</b>	<b>48 325</b>
<b>Découverts et concours bancaires</b>	<b>80</b>	<b>82</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	32 545	48 407
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	23 298	30 298
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 734	77 088
<b>Personnel</b>	<b>117 769</b>	<b>38 200</b>
<b>Organismes sociaux</b>	<b>44 411</b>	<b>68 979</b>
<b>Etat, Impôts sur les bénéfices</b>		
<b>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</b>	<b>67 308</b>	<b>62 815</b>
<b>Etat, Obligations cautionnées</b>		
<b>Autres dettes fiscales et sociales</b>	<b>636</b>	<b>6 968</b>
Dettes fiscales et sociales	230 123	176 963
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 274	1 044
Produits constatés d'avance		2 282
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>335 973</b>	<b>336 081</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>669 043</b>	<b>599 175</b>

**2CS**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 12 700 euros**  
**Siège social : 24 rue Maubec**  
**64230 LESCAR**  
**435054481 RCS PAU**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 15 JUIN 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**DEUXIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 69 975,69 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice .....	69 975,69 euros
A titre de dividendes aux associés .....	50 000,00 euros
Soit 39,37 euros par part	
Le solde .....	19 975,69 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 258 402,86 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

30 000,00 euros, soit 23,62 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 JUIN 2023**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Certifié conforme  
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.